

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL

BUREAU DES ENQUÊTES PUBLIQUES ET INSTALLATIONS CLASSÉES

Affaire suivie par : M. Jean-Philippe ROUX/Vh

Tél. : 03 89 29 22 26

pref-bepic@haut-rhin.gouv.fr

dossier n°528

DREAL GRAND EST-UD68

Affaire suivie par M. Gabriel MEYER

03 88 13 08 77

gabriel.meyer@developpement-durable.gouv.fr

00006700452_2026_05_26_DMC_VISuiEch_306_MM

Le 17 juin 2026

Notifié par courriel à :

environnement@dmc.com

mb.bilal@dmc.com

Monsieur le directeur,

L'inspection des installations classées m'a rendu compte de sa visite d'inspection du 26 mai 2026. Elle vous a communiqué une copie de son rapport.

Les constats effectués révèlent que les prescriptions portées par l'arrêté de mise en demeure du 28 octobre 2025 sont désormais respectées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

signé

Augustin CELLARD

copie : sous-préfecture de Mulhouse

Monsieur le directeur
DMC SAS

BP 2479
68057 MULHOUSE Cedex